

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL

DU SIEDMTO

Séance du 04 mars 2026

Délibération n°017D2026

Objet : Ressources humaines – Tableau du personnel 2026 - Budget principal

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles LOYER

Nombre membres :			
En exercice : 115	Présents : 64	Votants : 72	Absents/Excusés : 51
Date convocation : 17/02/2026		Date de l'affichage : 17/02/2026	

L'an deux mil vingt-six, le quatre du mois de Mars, à 19 heures, le Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendeuvre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames AUTREAU Sophie, BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, BROUILLARD Elisabeth, CHEVALLIER Marielle, DA SILVA Carole, DAUNAY Maryse, DEFONTAINE Sophie, GAURIER Isabelle, GUBLIN Florence, GUY Sophie, HANDEL Carole, HERKLET Christelle, MENUUEL Marie-Françoise, NICOLODI Julia, OCKOCKI Sophie, PASCAUD Aurore, ROSSETTI Corinne, VALEYRE Denise,
Messieurs AUBRY Christophe, BABY Gérard, BERTHELIN Frédéric, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BOURGOIN Michel, BOURIEZ Geoffrey, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, COTIBY Philippe, DELAGOUTTE Jean-Pierre, DEMATONS Pascal, DOREZ Gérard, DYON Patrick, GENET Patrick, GOMES Franck, GOUVERNET Jean-Claude, GUICHARD Olivier, JACQUARD Gilles, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, JOBARD Pierre, KLEIN Patrick, LEHMANN Philippe, LORPHELIN Claude, LOYER Gilles, MARTIN Barnabé, MARTIN Vincent, MEILLIEZ Bernard, MICHAUT David, OUDIN Cédric, PERRET Bruno, PETIT Alain, PETIT Michel, PINET Jean-Louis, RATINET Laurent, REGNER Thibaut, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, SCHMIDT Xavier, TOURNEMEULLE Rémi, TRAIER Eric, VERON Jérôme.

Etaient excusés / avaient donné pouvoir :

Mesdames HERBIN Bernadette, MARLIEN Audrey, Sandrine LALLEMAND, MIGNOT-VEDRENNE Marie-Christine, PETIT Catherine (pouvoir LORPHELIN Claude), TRESSOU Marie-Hélène,
Messieurs AGRAPART Franck (pouvoir ROBERT Ghislain), DESCHARMES Dominique (pouvoir BERTRAND Annick), DZIUBANOWSKI Alain, FRISON Pierre (pouvoir PASCAUD Aurore), HAMPE Jean Claude, HUGOT Pierre (pouvoir GOUVERNET Jean-Claude), JACQUINET Olivier (pouvoir PINET Jean-Louis), JORRY Bernard (pouvoir DYON Patrick), LAURENT François, LEFEVRE Jean-Christophe, THIERRY Clément (pouvoir ROBLET Bernard).

formant la majorité des membres en exercice.

SUITE DE LA DELIBERATION n°017D2026
(Page 2 sur 3)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Considérant les besoins en personnel du SIEDMTO,
Vu l'avis du Bureau en date du 11 Février 2026,
Le rapporteur entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
DECIDE d'approuver le tableau des effectifs au 1er janvier 2026 comme suit :

Emplois permanents 2026 :

Ouverts 30	Pourvus 26	Fonction	Cadres d'emploi
1	1	Directeur Général des Services	Technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe ou Ingénieur territorial ou Attaché territorial
1	1	Directrice Générale Adjointe	Technicien ou Ingénieur territorial / ou Attaché territorial / Attaché territorial principal
1	1	Assistante de direction	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe ou Rédacteur territorial ou Rédacteur territorial principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent chargé du suivi de la tarification incitative	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent comptable et administratif	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent d'accueil /Agent administratif	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Ambassadeur de tri/Chargé de communication	Adjoint Administratif ou Adjoint administratif principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Responsable des collectes	Agent de maîtrise ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Responsable des déchèteries	Agent de maîtrise ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
11	9	Chauffeurs – Ripeurs	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Ripeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
2	1	Agent de déchèteries - Chauffeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
3	2	Agents de déchèteries	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Mécanicien - Polyvalent	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
2	2	Chauffeur – Agent de déchèteries	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)
1	1	Agent technique / Chauffeur-Ripeur	Adjoint Technique ou Adjoint Technique principal (1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe)

Emplois temporaires 2026 :

Postes	Statut	Cadre d'emploi
1 agent technique Biodéchets	CDD de 12 mois	Adjoint technique
4 agents de remplacement	CDD du 01/04 au 31/12/26	Adjoint technique
1 Agent technique	Apprenti de 12 mois jusqu'au 31/08/26	Adjoint technique

5 postes d'adjoints techniques	Contractuels x 3 mois maximum	Adjoint technique
--------------------------------	-------------------------------	-------------------

SUITE DE LA DELIBERATION n°017D2026
(Page 3 sur 3)

PRÉCISE que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>) (R421-1 du code de justice administrative).
- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)
- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat mixte d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendeuvre-sur-Barse.